

ÉTIQUETAGE**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

{boîte en carton}

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

FENDOV 1250 avec Systamex - bolus à usage vétérinaire.
Oxfendazole

2. LISTE DU PRINCIPE ACTIF ET D'AUTRES SUBSTANCES

Bolus contenant 5 comprimés, avec 1250 mg d'oxfendazole par comprimé.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Bolus à usage vétérinaire.

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

Boîte en carton: 3 boli, 12 boli, 18 boli

5. ESPÈCES CIBLES

Bovins (sauf les bovins producteurs de lait).

6. INDICATIONS

FENDOV 1250 avec Systamex est un bolus programmé pour lutter contre les vers gastro-intestinaux (adultes et larves) chez le bœuf. Il lutte également contre la bronchite vermineuse, lorsque la libération du médicament coïncide avec une infestation par dictyocaulus.

7. MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie orale, via lance-bolus.
Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente:

Viande et abats: 7 mois après l'administration du bolus.

Un animal abattu en urgence pendant la saison de pâturage et ayant été traité par FENDOV 1250 avec Systamex depuis moins de 7 mois ne sera en aucun cas livré à la consommation.

Lait: Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

9. MISES EN GARDE ÉVENTUELLES

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP :

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences nationales.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, le cas échéant

Uniquement à usage vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA PORTÉE ET DE LA VUE DES ENFANTS »

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Zoetis Belgium s.a.

Rue Laid Burniat, 1

B-1348 Louvain-la-Neuve

16. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V148407

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot :

MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PETITS CONDITIONNEMENTS PRIMAIRES**{3 boli en PVC sur carton}****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

FENDOV 1250 avec Systamex
Oxfendazole
Bolus - Ad us vet

2. QUANTITÉ DES PRINCIPES ACTIFS

5 comprimés, avec 1250 mg d'oxfendazole par comprimé.

3. CONTENU EN POIDS, EN VOLUME OU EN NOMBRE DE DOSES

Boîte en carton: 3 boli, 12 boli, 18 boli

4. VOIE D'ADMINISTRATION

Voie orale, via lance-bolus.

5. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente:

Lait: Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

Viande et abats: 7 mois après l'administration du bolus.

6. NUMÉRO DE LOT

Lot :

7. DATE DE PÉREPTION

EXP :

8. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE»

Ad us vet